

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DE L'ÉCOLE DES HAUTS-CLOCHERS (CE)

tenue le 20 avril 2021 en virtuel via la plateforme Teams sous la présidence de M^{me} Isabelle Vincent

Sont présents : M^{me} Hélène Claveau, enseignante, 1^{er} cycle
M^{me} Catherine Boutet, enseignante préscolaire
M^{me} Édith Plamondon, éducatrice spécialisée
M^{me} Véronique Bouchard, directrice adjointe
M^{me} Véronique Lessard, directrice
M. Guillaume Picard, parent
M. Vincent-Philippe Reid, parent
M^{me} Josée Bureau, enseignante, 2^e cycle
M^{me} Isabelle Vincent, parent
M^{me} Isabelle Duclos, parent
M^{me} Marie-Aude René, parent
M^{me} Marcelle Racine, éducatrice au service de garde

Sont absentes : M^{me} Sarah-Maude Gagnon, ergothérapeute
M^{me} Ema Handan, enseignante, 3^e cycle
M. Junior Tchassep, parent
M^{me} Nesrine El Mahdi, parent

Secrétaire : M^{me} Josée Poulin

1. MOT D'OUVERTURE

1.1 Mot d'ouverture

Madame Isabelle Vincent déclare que la réunion peut débuter. Il est 19 h 01. M^{me} Josée Poulin agit à titre de secrétaire de séance.

1.2 Adoption de l'ordre du jour

Aucun point à ajouter à l'ordre du jour.

Résolution CÉHC20-21.41

L'adoption de l'ordre du jour est proposée par M^{me} Hélène Claveau, appuyée par M^{me} Catherine Boutet.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

1.3 Intervention du public

Aucune

1.4 Adoption du procès-verbal du 22 mars 2021

Au point 5.2, ajouter la visite d'Aliment Action pour les élèves de la deuxième année.

Résolution du CÉHC20-21.42

L'adoption du procès-verbal est proposée par M^{me} Josée Bureau, appuyée par M^{me} Isabelle Duclos.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

1.5 Suivi au procès-verbal

M^{me} Véronique Lessard informe les membres que le service de tutorat se poursuivra en mai et qu'actuellement il est offert à distance. À la suite de la rencontre avec le maire de l'Ancienne-Lorette, elle fait un résumé de la rencontre concernant l'entente sur l'entretien de nos parcs écoles, Elle informe les membres que les travaux sur la rue Notre-Dame débiteront après l'année scolaire. La ville installera deux « qualiflash » : un en juin et l'autre en août. De plus, l'aménagement du débarcadère est suspendu jusqu'à nouvel ordre. Elle a confirmé que le budget prévu pour effectuer les travaux sera conservé. Elle informe les membres qu'elle ne croit pas que le changement en anglais intensif (5 mois/5 mois) soit effectif l'an prochain. Quant à la fermeture de l'école, le personnel offre des cours de qualité, les enseignants sont très disponibles et ils font un travail extraordinaire.

1.6 Courrier reçu

Aucun courrier reçu.

2. DÉCISION

2.1 Service traiteur le Croquignolet 2021-2022

M^{me} Véronique Lessard présente le document portant sur le renouvellement du service de traiteur 2021-2022.

Résolution CÉHC20-21.43

Il est proposé par M^{me} Marie-Aude René, appuyé par M. Guillaume Picard d'accepter de renouveler le service de traiteur le Croquignolet pour 2021-2022.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

2.2 Amplitude service de garde 2021-2022

M^{me} Véronique Lessard présente le document portant sur l'amplitude d'ouverture du service de garde 2021-2022.

Résolution CÉHC20-21.44

L'adoption du document portant sur l'amplitude d'ouverture du service de garde 2021-2022 est proposée par M. Guillaume Picard, appuyée par M^{me} Marcelle Racine.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

2.3 Frais chargés aux parents 2021-2022

M^{me} Véronique Lessard présente le document portant sur les règles relatives aux contributions financières exigées aux parents.

Résolution CÉHC20-21.45

L'adoption du document portant sur les règles relatives aux contributions financières exigées aux parents est proposée par M^{me} Josée Bureau, appuyée par M^{me} Marie-Aude René comme présenté.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

3. CONSULTATION

3.1

4. DISCUSSION

4.1 Formation obligatoire des membres (suivi)

M^{me} Isabelle Vincent assure le suivi de la formation obligatoire pour les membres du CÉ. Tous ont suivi la formation.

5. INFORMATION

5.1 Information de la directrice (suivis : débarcadère, inscriptions)

M^{me} Lessard présente l'organisation scolaire 2021-2022.

Maternelle 4 ans	28 inscriptions
Maternelle 5 ans	82 inscriptions
1 ^{re} année	115 inscriptions
2 ^e année	85 inscriptions
3 ^e année	92 inscriptions
4 ^e année	92 inscriptions
5 ^e année	91 inscriptions
6 ^e année	94 inscriptions
Étoiles filantes	14 inscriptions

5.2 Information du personnel

Précolaire

À Pâques, le précolaire 4 ans a participé à une chasse aux cocos de Pâques.

1^{er} cycle : Les élèves ont participé au déconfinement des abeilles. M^{me} Claveau invite les membres à consulter le site de l'école pour visualiser le déconfinement.

2^e cycle : Dans le cadre du mois de la nutrition, les élèves de la 4^e année ont participé à une activité en classe avec M^{me} Jardine.

Les élèves des étoiles filantes ont participé à différentes activités dans le cadre du mois de l'autisme. Les élèves de l'école ont été sensibilisés. Des capsules d'information ont été diffusées aux enseignants notamment l'entrevue d'Anouk Jalbert avec Dr. Clown dans le cadre de l'émission Première heure à la radio de Radio-Canada.

5.3 Information de la présidente du CÉ

M^{me} Vincent informe les membres de la formation d'une durée d'une heure qui sera probablement offerte aux parents par M^{me} Catherine Raymond de l'équipe de M^{me} Sonia Lupien. Cette conférence porte sur « Reconnaître le stress pour mieux le contrôler ». Le coût est de 1 700,00 \$ et il n'y a pas de limite de participants. M^{me} Vincent vérifiera s'il pourrait être possible de rediffuser la conférence.

5.4 Information du comité de parents

M. Picard fait un résumé de la dernière rencontre à laquelle il a assisté. Il informe les membres que le protocole n'a pas été respecté quant aux tests de la qualité de l'air. Il ajoute que M. Pleau a présenté la politique d'expulsion des élèves, la cible de l'enseignement à distance à atteindre ainsi que la reddition de compte sur les projets éducatifs.

6. AUTRES SUJETS

6.1

7. FERMETURE

7.1 Date de la prochaine rencontre du Conseil

La prochaine rencontre aura lieu le 17 mai 2021.

7.2 Levée de l'assemblée

Il est 20 h 18.

Résolution CÉHC20-21.46

M^{me} Josée Bureau, appuyée par M. Guillaume Picard, propose la levée de l'assemblée.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Conformément à l'article 69 de la Loi sur l'instruction publique, le présent procès-verbal est approuvé par le Conseil d'établissement.

- Avec modifications Voir le procès-verbal de la réunion
- du
- Sans modification lors de la séance du

En foi de quoi nous avons signé ce

La présidente,

Le secrétaire,

M^{me} Isabelle Vincent

M. Junior Tchassep